

TERROIR EN FÊTE - PLACE DE SEURRE - 31/05/2024 & 01/06/2024

APPEL AUX CANDIDATS

MODALITÉS DE PARTICIPATION

CONCEPT :

Le marché de produits du terroir a pour objectif la promotion de la vie locale telle qu'elle est définie à l'article 9 de l'arrêté royal du 24 septembre 2006 relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes. Le marché a pour mission la valorisation et la promotion des produits de bouche locaux, à travers le principe de circuit court qui s'établit à l'occasion de la manifestation.

LIEU ET CALENDRIER :

Place de Seurre - 31/05/2024 & 01/06/2024

Vendredi 31/05/2024 de 17h à 21h

Samedi 01/06/2024 de 10h à 17h

CANDIDATS :

Pour être recevable, le candidat devra proposer

- Soit la vente d'un **produit local, de bouche ou issu de l'artisanat** ;
- Soit un stand de promotion de la vie locale (asbl, club ou autre association) **mettant en valeur un produit local** (exemple : proposer une planche apéro avec des produits de telle boucherie) ;
- Soit un stand d'animation permettant de promouvoir la **vie locale**.

La priorité sera accordée aux Beurinois(e)s et aux producteurs implantés dans un rayon de 60 km autour de la Ville de Beauraing.

Les candidatures (formulaires d'inscriptions) devront parvenir **pour le 20 avril 2024** au plus tard, par voie électronique de préférence, à l'adresse : Rebecca.dotet@beauraing.be ou déposer le formulaire à l'Hôtel de Ville de Beauraing, Place de Seurre 3-5, 5570 Beauraing à l'attention de Rebecca Dotet.

Un accusé de réception sera transmis par e-mail.

TERROIR EN FÊTE - PLACE DE SEURRE - 31/05/2024 & 01/06/2024

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom :

.....

Prénom :

.....

Société/association :

.....

Rue

.....

N°

.....

Code postal

.....

Localité

.....

E-mail

.....

Je souhaite occuper :

- Un emplacement de vente directe de produits locaux (producteurs/artisans)

Description :

- Un emplacement de promotion d'association et de produits locaux

Description :

- Un stand d'information ou animation

Description :

TERROIR EN FÊTE - PLACE DE SEURRE - 31/05/2024 & 01/06/2024

J'ai besoin de :

| Equipement | Quantité /type |
|--|----------------|
| Un emplacement avec stand couvert (1 stand = 3x 3m au sein d'une tonnelle de 3x6 m, possibilité de mettre une séparation) | |
| Un emplacement sans stand (préciser le nombre de m ² souhaité) | |
| Table(s) | |
| Chaise ou bancs | |
| Accès électricité | |
| Accès à l'eau | |
| Autre : (préciser) | |

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- L'installation des stands sera possible dès 14h pour l'ouverture du marché le 31/05/2024 à 17h.
- De l'eau pourra être mise à disposition mais il n'y a pas de raccordement vers les stands. Il y a lieu de prévoir des eaux, bassines et autres récipients pour les stands.
- Les exposants sont tenus de prévoir leur propre matériel (en dehors de l'équipement énoncé ci-dessus) : étagères, frigos, éclairage, rallonges pour le branchement électrique. Les exposants sont tenus d'être en ordre de sécurité (gaz, électricité, tuyaux, couverture anti-feu, extincteur pour les stands de cuisson...)
- Les exposants sont tenus de veiller à la remise en état de leur emplacement en fin de marché.
- La vente de boissons et produits non issus du territoire et/ou de l'artisanat est proscrite. Les camions friterie (type fast-food) ne sont pas acceptés.

PAIEMENT

Pour les stands de vente directe des produits : en cas de sélection, vous serez invités à vous acquitter du montant total de 25 € par emplacement (5 €/m² et 5 € d'électricité), payable sur le compte de Ville de Beauraing : **BE08 091000522213** avec la communication suivante : **Marché du terroir – Nom de l'entreprise ou association**. En cas d'annulation, la somme restera acquise à la Ville.

Pour les associations/asbl : l'emplacement est gratuit.

Merci de renvoyer le formulaire **pour le 20 avril 2024** à Rebecca.dotet@beauraing.be

Ou déposer à l'Hôtel de Ville de Beauraing, Place de Seurre 3-5, 5570 Beauraing